

Octobre 2013

## Bilan de l'opération chèque deux roues électrique 2009 2012



Barberaz  
Barby  
Bassens  
Challes-les-Eaux  
Chambéry  
Cognin  
Curtienne  
Jacob-Bellecombette  
La Motte-Servolex  
La Ravoire  
La Thuile  
Les Déserts  
Montagnole  
Puygros  
Saint-Alban-Lyssa  
Saint-Baldoph  
Saint-Cassin  
Saint-Jean-d'Arvey  
Saint-Jeire-Frêurè  
Saint-Sulpice  
Sonnaz  
Thoiry  
Virel-Frogondran  
Vignes

Chambéry  
metropole  
communauté d'agglomération

DIRECTION DES  
TRANSPORTS ET  
DEPLACEMENTS URBAINS  
106, allée des Blachères  
CS 82618  
73026 Chambéry cedex  
tél. 04 79 96 86 92  
fax 04 79 96 86 86

En 2009, le chèque deux roues électrique a été lancé pour 3 ans dans le but d'accompagner les premiers utilisateurs et faciliter l'émergence de ce nouveau mode de transport. Devant le succès de cette opération, Chamberly métropole a prolongé l'aide en 2012 pour un an, et choisit d'accompagner les ménages en fonction de leur quotient familial.

## La pertinence de l'usage

Le vélo électrique reprend les avantages du vélo dont le côté pratique et peu encombrant. Il permet en outre avec un moindre effort d'atteindre la vitesse de déplacement souhaitée et une facilité de circulation en cas de relief. Il élargit ainsi potentiellement la pertinence du vélo.

Sur le territoire de Chamberly métropole, comme dans la plupart des agglomérations de taille moyenne, on assiste à une utilisation réflexive de la voiture. Ainsi la part modale de la voiture est de 62 % sur les déplacements de 1 à 2 km et de 80 % sur les déplacements de 2 à 5 km. Pour autant, sur ces distances, l'usage du vélo est tout à fait adapté et celle du vélo électrique qui permet d'atteindre facilement des distances de 8 à 10 km l'est d'autant plus que le relief. Ainsi par exemple sur la zone d'activités de Bissy, sur 8 000 salariés, 800 sont potentiellement concernés par le vélo et 1 500 par le vélo à assistance électrique.

## Santé et Sécurité

L'agglomération chambérienne offre un territoire particulièrement sûr pour les déplacements à vélo avec plus de 80 km d'aménagements cyclables et un taux d'accidents plus bas que les autres agglomérations cyclables. Parallèlement, l'OMS recommande une pratique physique de 30 minutes par jour. Les suivis médicaux montrent ainsi l'impact très positif de l'activité physique sur de nombreuses pathologies, avec – 30 à – 50 % de pathologie cardiovasculaire, diabète type II, cancer du sein et colon, dépression. Les économies de dépenses de santé pour une personne faisant 1/2 h de vélo / jour à allure modérée sont de 850 à 1 000 €. Le vélo et le vélo électrique offrent un moyen sûr d'allier vie quotidienne et santé. Les bénéfices sanitaires sont 20 fois supérieurs aux risques encourus par la pratique.

## La politique mise en œuvre

Une stratégie globale en faveur des deux roues électrique.

Au-delà de l'opération "chèque deux roues", Chamberly métropole a mis en place une politique globale pour favoriser l'usage des deux roues électrique. Il s'agit notamment de lever les principaux freins à leur usage : le manque d'information, le coût, l'autonomie et le rechargement. Cette politique d'accompagnement à l'usage des deux roues électrique se traduit par différentes actions, menées en particulier par la vélostation.

- découvrir les deux roues à assistance électrique

La vélostation propose des essais sur parcours, des séances de sensibilisation dans les communes

et les entreprises.

"Les mardis de l'électrique", un animateur spécialisé conseillait le public à la vélostation, plus de 350 personnes ont ainsi été accueillies et accompagnées dans leur découverte

Les événements comme la Foire ou la Velodécouverte permettent aussi de faire découvrir les différents modèles de deux roues électrique. Ainsi, du 14 au 23 septembre 2013, 600 personnes ont essayé un vélo électrique à la Foire de Savoie.

Depuis octobre 2012, la vélostation réalise à l'automne (octobre) et au printemps (avril), la "tournée électrique" dans les communes des contreforts. Ces séances de découverte débouchent sur des locations, et des achats immédiats relatés par les vélocistes.

La vélostation propose également aux groupes constitués (entreprises, établissements scolaires, clubs sportifs, associations...) des séances de découverte des deux roues électrique. Sur rendez-vous.

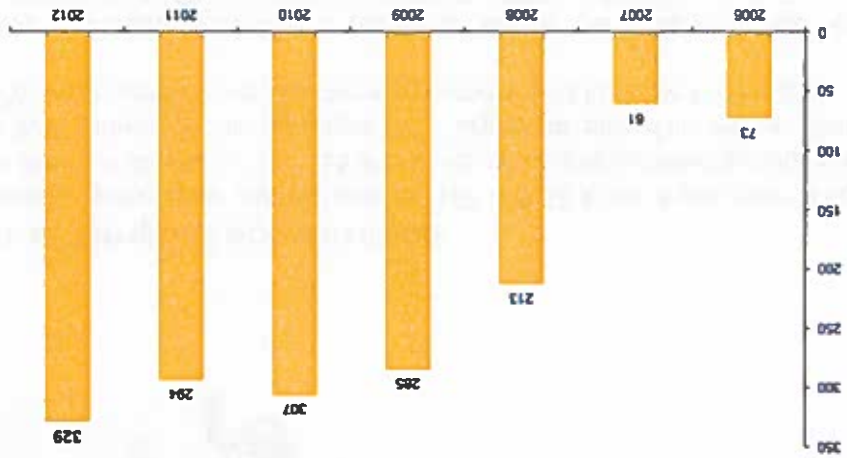
■ se déplacer à deux roues à assistance électrique

La vélostation propose un service de location de vélos électriques. Depuis l'achat en 2002 du premier vélo à assistance électrique à la vélostation, l'intérêt du public pour ce mode de déplacement n'a pas cessé de croître. Pour mieux répondre aux demandes, Chambéry métropole a investi.

En 2013, 25 vélos à assistance électrique recouvrant une quinzaine de modèles différents sont proposés, permettant à chacun de tester le modèle le plus adapté à son mode de vie.

En 2012, la vélostation a enregistré 2329 journées de location de deux roues électrique soit trois fois plus qu'en 2008. Et le nombre de personnes touchées a également été multiplié par 1,5.

Evolution du nombre de location de vélo à assistance électrique (nombre d'actes) :



■ acheter un deux roues à assistance électrique avec le chèque "deux roues électrique"

Chambéry métropole a proposé une aide de 250 € par cycle, durant trois campagnes de communication en 2009, 2010, 2011.

Il s'agissait d'une réduction appliquée immédiatement par le vélociste partenaire au moment de l'achat du vélo. La collectivité remboursant ensuite le partenaire.

En 2012, elle a prolongé l'opération pour un an en ciblant le dispositif au profit des personnes ayant un QF inférieur à 1300 et avec un "chèque deux roues électrique" d'un montant de 150 €.

■ recharger son véhicule sur le domaine public : implantation de bornes de rechargement

Chambéry métropole apporte une aide au coût d'achat, d'implantation et de raccordement au réseau de bornes de rechargement sur le domaine public par les communes d'un montant de 1500 € par borne. Les bornes peuvent être implantées sur la voirie ou sur des bâtiments publics.

Afin d'évaluer la politique mise en œuvre, 8 enquêtes ont été menées auprès des bénéficiaires et trois enquêtes auprès des vélocistes partenaires. La dernière enquête porte sur la totalité de période 2009/2012.

### Evaluation

C'est un investissement très intéressant pour la collectivité en matière d'efficacité pour le report modal : coût estimé pour la collectivité : 0,050 €/km par rapport au coût estimé de 0,43 €/km pour le transport en commun et de 0,73 €/km à 5€/km pour le vélo en libre service.

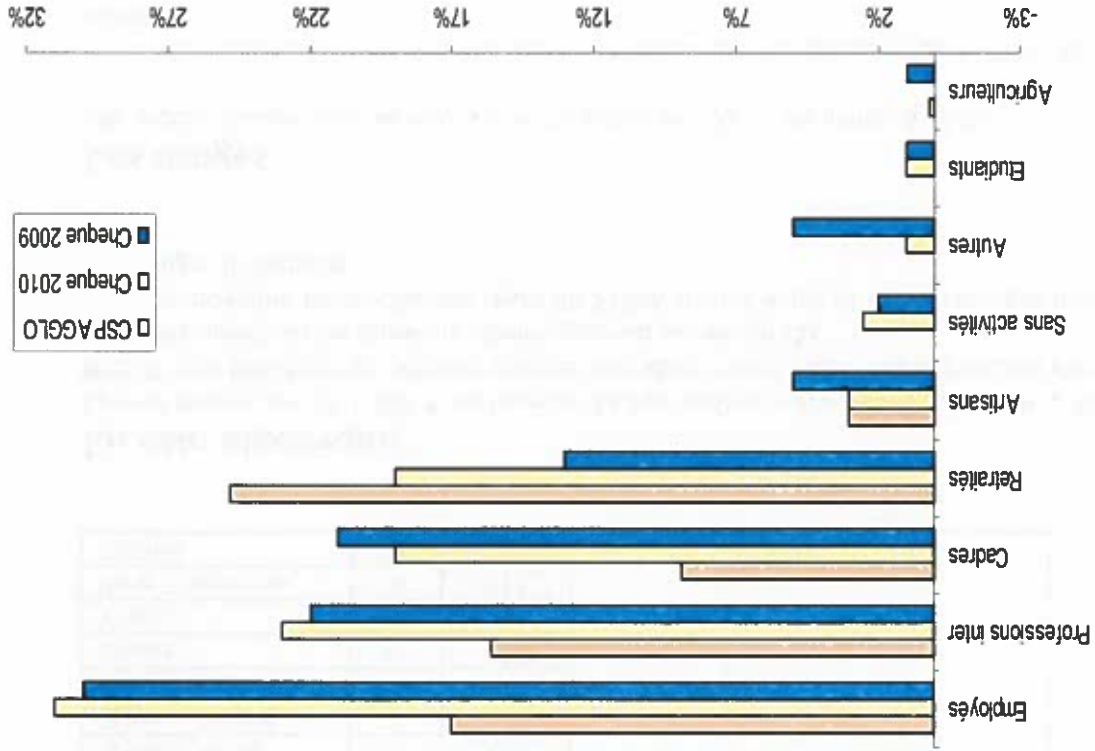
Trois vélocistes représentent 55 % des ventes et 92,8 % des achats ont été réalisés chez les vélocistes du territoire de Chambéry métropole. En 2013 malgré l'arrêt de l'opération "chèques deux roues électrique", les ventes, chez les trois principaux vélocistes, ont continué à progresser de 15 à 20 % par rapport à 2012.

Les aides à l'achat représentent une dépense de 167 899,53 € sur 4 ans pour la collectivité. Elles ont généré un chiffre d'affaires de 997 235 € chez les vélocistes partenaires auquel s'ajoutent tous les achats de VAE induits par la campagne, soit largement plus d'un million d'euros. Et il faut préciser que 76 % des bénéficiaires n'auraient pas acheté sans l'aide de la collectivité.

### Le budget et l'impact économique

The image displays three promotional posters for the 'Cheque 2 roues électrique' program. The top poster features a bicycle and the text: "Votre véhicule du futur", "Cheque 2 roues électrique de 250 €", and "sur l'achat d'un vélo ou scooter électrique". The middle poster shows a bicycle and the text: "Cheque 2 roues électrique de 250 €" and "Mode de vie". The bottom poster includes a bicycle and the text: "Cheque 2 roues électrique de 250 €", "C'est facile, laissez votre voiture au garage !", and "Votre véhicule du futur".

L'ensemble du dispositif a été accompagné par des outils de communication : affiches, flyers, kakémono, banderoles, vidéo, articles de presse, reportages télé, chèques deux roues lui même, diffusés dans les lieux publics, chez les vélocistes, dans les entreprises et lors d'événements.



Les catégories socio professionnelles sont toutes représentées, avec une majorité d'employés :

Le public est mixte et équilibré entre les hommes et les femmes et la tranche d'âge la plus représentée est celle des actifs de 40 à 59 ans.

- Chambéry métropole (122 000 habitants) : 1.8 aides pour 1 000 habitants et par an sur les 3 années de campagne à taux plein
- La Roche sur Yon (55 000 habitants) : 1.4 aides pour 1 000 habitants
- Agglomération de Nantes (600 000 habitants) : 1.3 aides pour 1 000 habitants
- Grand Lyon (1 280 000 habitants) : 1.1 aides pour 1 000 habitants
- Agglomération Bordeaux (720 000 habitants) : 0.3 aide pour 1 000 habitants.

904 personnes sont venues chercher un chèque deux roues à la vélostation et 739 personnes ont acheté un vélo électrique. Parmi elles, 43 % des bénéficiaires déclarent que leur achat a suscité des achats équivalents dans leur entourage. L'opération a donc généré au minimum l'achat de 1 000 vélos électriques en 4 ans sur l'agglomération chambérienne. Les résultats sont à comparer avec la politique mise en œuvre par d'autres collectivités (chiffres 2013).

Une vingtaine de velocistes ont été partenaires de l'opération.

## Les bénéficiaires

Les distances parcourues varient selon les usages : si 56 % parcourent plus de 500 km par an, 15 % parcourent entre 1 000 et 2 000 km par an et 6 % parcourent plus de 2 000 km par an.

67 % des utilisateurs ont modifié leurs pratiques de déplacement et à 74 % au dépend de la voiture.

**Les usages**  
 Les motifs d'usage sont les loisirs à 34 %, le travail à 31 %, les achats à 15 %.

**Le vélo électrique**  
 Le prix moyen est de 1 303 €, et les prix d'achat varient entre 400 € et plus de 2 500 €. En 2013, 89,5 % des bénéficiaires utilisent encore leur deux roues. Les 11,5 % restants s'en sont dessaisi pour des questions de santé, de déménagement ou de vol (5).  
 La note moyenne de satisfaction reste de 5,05/6 sur les 4 ans et 88 % n'ont pas encore eu besoin de changer la batterie.

HabVAE	TOTAL	17	286
	Barberaz	10	336
	Barby	15	263
	Bassens	20	258
	Challes les Eaux	304	194
	Chambéry	37	163
	Cognin	5	135
	Curienne	27	148
	Jacob Bellecombe	104	115
	La Motte Servolex	53	142
	La Ravoire	2	144
	La Thuile	2	392
	Les Déserts	5	152
	Montagnole	3	120
	Puygros	48	120
	St Alban Laysse	27	111
	St Baldoph	6	132
	St Cassin	11	135
	St Jean d'Arvey	4	249
	St Jeoire Prioure	4	182
	St Sulpice	12	108
	Sonnaz	0	0
	Thoiry	2	217
	Verel Pragondran	21	82
	Vimines		

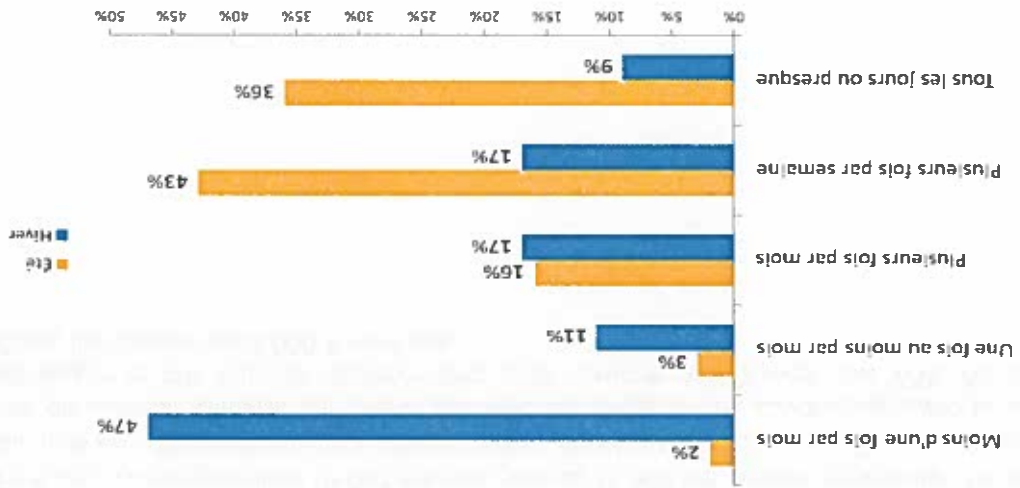
3	ST BALDOPH IVAE / 111 h
1	VIMINES IVAE / 82 h
2	SONNAZ IVAE / 108 h

Les habitants des petites communes des contreforts sont les plus concernés, rapporté au poids de population.



La distance moyenne parcourue pour aller au travail en vélo électrique est de 6,8 km, à rapprocher de la distance moyenne de 2,7 km pour les déplacements à vélo sur le territoire de Chambéry métropole, de 6 km parcourue en voiture par les actifs de Chambéry métropole pour aller travailler et de la distance moyenne de 5,5 km parcourue en voiture pour tous motifs sur Chambéry métropole.

Les usages, à l'instar du vélo classique, sont très marqués par les saisons :



Les principales motivations sont la facilité, l'environnement, la santé, l'économie et le gain de temps.

### Un report modal conséquent

Depuis 2009, les kilomètres déclarés par les bénéficiaires du dispositif représentent plus de 1,5 millions de kilomètres parcourus sur 4 ans soit plus de 1 million de kilomètres non parcourus en voiture, compte tenu des modifications des pratiques des déplacements.

### Une politique de niveau européen

Le chèque deux roues électrique a permis la vente de 4 fois plus de vélos électriques que la moyenne française ce qui situerait l'agglomération au niveau de l'Allemagne.

### En conclusion

Avec cette campagne, Chambéry métropole a atteint les objectifs qu'elle s'était fixés tant en terme qualitatif : cibler les actifs se déplaçant en voiture, que quantitatif. Le VAE s'affirme comme mode de déplacement séduisant, maillon de transition entre la voiture et les modes actifs, qui prend sa place dans les parts modales. Son usage loirs se développe également. Chambéry métropole continue, au travers de la communication et des services, à promouvoir son développement.

**En guise d'illustration, un témoignage**

Lionel habite au dessus de St Jean d'Arvey, il a bénéficié du chèque deux roues électrique en 2010. Il a acheté un kit à 100 € qu'il a monté sur un bon vélo d'occasion acheté 150 €, coût total 1 250 €.

Il a bénéficié d'un chèque deux roues électrique de 250 € et d'une aide PDE de son employeur de 240 €. Soit une dépense réelle de 760 €.

Il travaille à 12 km de son travail, mais s'il prend son vélo son déplacement n'est plus que de 10 km aller.

En 4 ans, il a comptabilisé 10 000 km soit plus de 15 000 km voiture économisée. En effet, outre le fait que son déplacement pour aller travailler en vélo soit plus court, il remonte parfois avec le bus du Conseil Général qui prend son vélo en soute ou en covoiturage avec la voiture de sa compagne et fait d'autres déplacements pour d'autres motifs avec son VAE. Au coût de 0,25 €/km, il a économisé 3 000 € en 4 ans.